



## FICHE ASSOCIATION SPORTIVE SAISON SPORTIVE 2017 - 2018

- PREAMBULE -

La Ville de Bayonne apporte un soutien significatif à de nombreuses associations sportives bayonnaises. Cette aide, directe ou indirecte, se justifie pleinement au regard du rôle important que jouent les clubs sportifs dans l'équilibre et le dynamisme de notre ville. Soucieux d'améliorer ce partenariat, notre collectivité souhaite optimiser les aides financières et matérielles en direction des clubs selon des critères sportifs, sociaux, éducatifs, budgétaires et territoriaux. Par cette démarche, la Ville de Bayonne entend renforcer la transparence, l'équité et l'efficacité de l'aide municipale en faveur des associations.

Aussi, dans le cadre de votre demande de subvention 2017-2018, il vous est demandé de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et le joindre à votre demande de subvention.

A titre d'information, je vous prie de bien vouloir noter que seuls les clubs justifiant d'au moins trois critères sur les quatre indiqués ci-dessous seront susceptibles de percevoir une subvention pour la saison 2017-2018.

**Critère N°1** : L'association doit disposer de l'agrément jeunesse et sport et justifier de 3 ans d'existence (déclaration en Sous Préfecture avant le 31 décembre 2013)

**Critère N°2** : Le siège social de l'association est domicilié à Bayonne

**Critère N°3** : L'association comprend au moins 40 adhérents domiciliés à Bayonne.

**Critère N°4** : Au moins 50% des adhérents sont domiciliés à Bayonne

Les clubs retenus pour la saison 2017 – 2018, seront classés en catégorie loisirs ou compétition selon la typologie majoritaire de leurs adhérents (compétiteurs fédéraux, loisirs, corporatif...).

Le montant de la subvention de chaque club sera calculé sur la base des données transmises dans le présent formulaire (nombre de licenciés, d'activités, d'entraîneurs, niveau de formation de l'encadrement, dimensionnement du budget, financement des transports, titres obtenus, athlètes de haut niveau, etc...).

Aussi, il est rappelé au rédacteur du formulaire, l'importance et l'exactitude des informations qui seront transmises à la Ville de Bayonne. Cette dernière pourra, le cas échéant, solliciter tout justificatif complémentaire qu'elle jugera nécessaire.

***REMARQUES : Si votre club est omnisports, le présent formulaire doit être complété par chaque section sportive, à l'exception des points N° 7 (Développement durable) et N° 8 (Éléments financiers) qui sont à compléter pour l'ensemble du club omnisports. Enfin, les points N°1 (nombre d'adhérents) et N°2 (encadrement) complétés par chaque section sportive doivent également l'être pour l'ensemble du club Omnisports.***

<><><><>

Nom de l'association : .....

Adresse du siège social : .....

Section ou discipline : .....

Fédération d'affiliation (en toutes lettres) : .....

N° d'affiliation : .....

Votre association dispose-t-elle de l'agrément « Jeunesse et Sport » délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Oui  Non

Si oui,

N° d'agrément	Date

Coordonnées du représentant légal : président(e) ou autre personne désignée par les statuts	Coordonnées du rédacteur de la fiche
NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
☎ : ..... Portable : .....	☎ : ..... Portable : .....
Courriel : .....	Courriel : .....

## 1 – NOMBRE D'ADHERENTS

*Adhérents saison sportive 2017- 2018*

Chaque adhérent n'est comptabilisé qu'une fois (dirigeant ou licencié sportif), les licenciés sportifs affiliés à plusieurs Fédérations (affinitaires, délégataires...) ne sont comptabilisés qu'une fois, Les licenciés scolaires (usep, unss), découvertes ou à la journée ne sont pas comptabilisés.

Dirigeants	Hommes	Femmes	Total
Uniquement dirigeant			
Dirigeant et licencié sportif			
Sous-total des dirigeants (1)			

Licenciés sportifs	Hommes		Femmes		Total
	licence compétition	licence loisir	Licence compétition	licence loisir	
- de 18 ans					
de 18 à 40 ans					
+ de 40 ans					
Sous-total licenciés (2)					

**Total des adhérents du club saison sportive 2017-2018, soit (1) + (2)**

**Remarque :** Joindre obligatoirement le listing fédéral des licenciés correspondant à la saison sportive 2017-2018 (Nom, prénom, adresse, n° de licence)

Par ailleurs, sur l'ensemble de vos adhérents, veuillez indiquer le nombre d'adhérents affiliés aux fédérations sportives suivantes :

	Nombre d'adhérents
<b>Fédération Française Handisport</b>	
<b>Fédération Française de Sport Adapté</b>	

Enfin, veuillez indiquer ci-après le nombre d'adhérents du club, domiciliés :

**à Bayonne**

**Sur une autre commune**

**Commentaires :**

## 2 – ENCADREMENT

*Encadrement saison sportive 2017 - 2018*

Veillez indiquer, par type de qualifications, le nombre d'Educateurs ou d'Entraîneurs du club,

	<b>Educateurs Entraîneurs</b>
<b>Brevet d'Etat, Brevet Professionnel, certificat de qualification professionnelle</b>	
<b>Diplôme fédéral (initiateur, arbitre, brevet fédéral...)</b>	
<b>Autre encadrant sportif</b>	
<b>Total Educateurs / Entraîneurs du club</b>	

**Remarque :** Joindre la liste des Educateurs et Entraîneurs du club de la saison sportive 2017 -2018 en indiquant le diplôme le plus élevé pour chacun d'eux (joindre obligatoirement une attestation justifiant la qualification).

Veillez indiquer, le nombre de salariés du club,

		<b>Salarié assurant l'encadrement sportif</b>	<b>Salarié assurant des tâches administratives</b>
<b>CDI</b>	<b>Emploi aidé</b>		
	<b>Emploi sans aide</b>		
<b>CDD</b>	<b>Emploi aidé</b>		
	<b>Emploi sans aide</b>		
<b>Total en équivalent temps plein</b>			

**Commentaires :**

### 3 – NIVEAU DE PRATIQUE

Niveau saison sportive 2017 - 2018

Le niveau de pratique du club est déterminé par l'échelon fédéral dans lequel évolue l'équipe la plus performante du club. Indiquez obligatoirement la catégorie de l'équipe (senior, junior, cadet...) Les classements de niveau national ou international ne sont pris en compte que dans les fédérations Unisport Olympiques ou Non Olympiques ou la fédération Handisport. Le niveau de pratique au sein des Fédérations multisports (affinitaires, scolaires, divers...) n'est pas pris en compte au-delà du niveau régional.

**Remarque :** Le niveau de pratique des clubs ne correspond pas forcément aux résultats obtenus par leurs équipes ou leurs athlètes. Ces résultats sont pris en compte dans les rubriques 4 et 5.

Définition des différents niveaux :

**- Le niveau International :** Les clubs classés au niveau international doivent participer à des compétitions interclubs européennes (championnat européen), organisées par une Fédération Internationale Unisport Olympique ou Non Olympique ou Handisport, et conduisant vers un titre de champion d'Europe.

**- Le niveau National « élite » :** Les clubs classés au niveau National « élite » doivent participer à des compétitions interclubs nationales au plus haut niveau de l'échelon fédéral (élite, 1<sup>ère</sup> division) d'une fédération Unisport Olympique ou Non Olympique ou Handisport. La compétition doit conduire vers un titre de champion de France dans la division ou la catégorie la plus élevée de l'échelon fédéral.

**- Le niveau National « amateur » :** Les clubs classés au niveau National « amateur » doivent participer à des compétitions interclubs de niveau national au sein d'une fédération Unisport Olympique ou Non Olympique ou Handisport. La compétition doit conduire vers un titre de champion de France dans une division ou une catégorie inférieure (division 2, nationale 3, CFA...)

**- Le niveau Régional :** Les clubs classés au niveau Régional doivent participer aux compétitions interclubs se déroulant en Aquitaine, organisées par une fédération unisport ou multisports, et conduisant vers un titre régional référencé par la fédération de tutelle.

**- Le niveau local ou départemental :** Les clubs classés au niveau Départemental doivent participer aux compétitions interclubs se déroulant dans le 64 ou le 40, organisées par une fédération unisport ou multisports, et conduisant vers un titre départemental référencé par la fédération de tutelle.

Au regard des définitions données, veuillez cocher la case correspondante, au niveau de pratique du club,

<b>Niveau Départemental</b>	
<b>Niveau Régional</b>	
<b>Niveau National « amateur »</b>	
<b>Niveau National « élite »</b>	
<b>Niveau International</b>	

**Préciser ci-dessous, en toute lettre, l'intitulé exact de la compétition dans laquelle est inscrite votre équipe (ex : Championnat de France de handball de Nationale 2)**

---

---

**Et, la catégorie de l'équipe (senior, junior, cadet...)**

---

**Si vous cochez l'une des cases : niveau national « élite » ou « amateur », veuillez indiquer également le classement actuel de votre club dans sa fédération de tutelle : .....**  
.....



**Commentaires :**

## 5 – ATHLETES DE HAUT NIVEAU

*Athlètes inscrits sur les listes officielles  
à la date de constitution du dossier*

Veillez indiquer les noms et prénoms des athlètes de haut niveau présents dans le club. Ces athlètes doivent être obligatoirement inscrits sur la liste officielle (J&S) des athlètes de haut niveau en « Elite », « Senior » ou « jeune ». Les athlètes « partenaires d'entraînement » ne sont pas retenus.

Nom et prénom	Discipline	Fédération	Catégorie « Elite »	Catégorie « Senior »	Catégorie « Jeune »

**Commentaires :**





**Commentaires :**

## 7 – DEVELOPPEMENT DURABLE

*Actions conduites en 2017*

Plusieurs clubs bayonnais sont mobilisés autour des enjeux du développement durable et agissent au quotidien sur ces questions (adaptation des modes de consommation, traitement des déchets, économies d'énergie...). La ville de Bayonne entend accompagner ces initiatives et inciter à une mobilisation plus large du mouvement sportif.

Aussi, pour la saison sportive 2017-2018, il est demandé à l'ensemble des clubs sportifs, dans une logique progressive, de se mobiliser sur les 5 engagements simples suivants :

**Engagement n°1** : Supprimer les gobelets et bouteilles d'eau jetables lors de manifestations organisées par le club..... oui  non

*Si non, pourquoi :* .....

**Engagement n°2** : Intégrer dans la communication du club, une sensibilisation aux comportements éco-responsables envers ses adhérents ou un public plus large..... oui  non

*Si non, pourquoi :* .....

**Engagement n°3** : Utilisation de produits bio ou issus des filières locales lors des différentes manifestations organisées par le club..... oui  non

*Si non, pourquoi :* .....

**Engagement n°4** : Identifier un référent développement durable au sein de l'équipe dirigeante du club,

*Veillez préciser le Nom de votre référent club :* .....

**Engagement n°5** : Intégrer dans votre rapport d'activité annuel et lors de sa présentation en assemblée générale, un paragraphe concernant le « bilan en terme de développement durable ». Ce bilan sera obligatoirement transmis à la Ville de Bayonne dans le dossier de demande de subvention, l'année suivante

**Autres actions conduites par le club, dans le champ du développement durable :**

Le Ville de Bayonne, reste à la disposition des clubs qui souhaiteraient bénéficier de toute information complémentaire sur l'un des engagements précités. *Nathalie Aguesse (mission développement durable / tél 05.59.46.63.76) ou Bruno Camgrand (Direction des Sports Tél :05.59.57.09.10).*

## 8 – ELEMENTS FINANCIERS

*Eléments financiers exercice 2017*

	Montant
<b>Budget du club, hors contributions volontaires en nature (1)</b>	.....€

(1) Les contributions volontaires en nature sont les valorisations comptables de l'intervention de bénévoles ou de personnes effectuées à titre gratuit pour le compte de l'association. Il convient d'y ajouter les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association.

Total des Produits	Montant
<b>Adhésions, cotisations, manifestations (buvettes,...) droits d'entrée, vente produits dérivés (tee-shirt, calendrier), sponsors, dons, mécénat, subventions publiques....</b>	..... €

	Montant
<b>Total des rémunérations, salaires, traitements et charges sociales</b>	.....€

	Montant
<b>Total des coûts de transports</b>	.....€

<b>Total des subventions publiques perçues en 2017</b>	
<b>Etat (CNDS,...)</b>	.....€
<b>Conseil Régional</b>	.....€
<b>Conseil Général</b>	.....€
<b>ACBA</b>	.....€
<b>Ville de Bayonne</b>	.....€
<b>Autres</b>	.....€

**Tarifs Club :**

Veillez joindre au dossier, les tarifs pratiqués par votre club, faisant apparaître le prix de la licence et de la cotisation pour vos pratiquants (prix par activités, prix licences compétitions, prix licences loisirs, licences jeunes, adultes, etc). Enfin, veuillez indiquer si votre club a mis en place divers dispositifs de facilité de paiement, de tarif social, licence découverte gratuite...

Je soussigné(e), Nom et prénom : ..... représentant(e) légal(e) de l'association : .....certifie exactes les informations du présent document.

Signature

**DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER  
1<sup>er</sup> décembre 2017**

Pour toute demande de précision ou information complémentaire, merci de vous adresser à M. Jean PEYTAVIN – Directeur des Sports au **05.59.57.09.10** ou **direction.sports @bayonne.fr**